

CONTACT



Le DLA en Guyane

BGE Guyane
65B, Rue des Peuples Autochtones
97300 CAYENNE
06 94 38 42 59
05 94 20 44 08
www.bge-guyane.com

Frédérique MADELAINE
Responsable DLA / Coordinatrice DLA
madelaine.frederique@bge-guyane.com

Slayne MOUNSAMY
Chargée de mission
mounsamy.slayne@bge-guyane.com



**LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS**
GUYANE

Un appui de proximité entièrement **FINANCÉ**
pour développer votre activité d'utilité sociale



PRÉFET DE LA
RÉGION GUYANE
SERVICES DÉLÉGUÉS



BANQUE des
TERRITOIRES
GRANDE CAPELLE



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Le DLA est cofinancé par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage en Guyane
avec le Fonds Social Européen



UNION EUROPEENNE



Appui aux entrepreneurs

LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT des structures d'utilité sociale

Le **DLA** est un dispositif public qui permet aux **structures de l'ESS** de bénéficier **d'un accompagnement sur-mesure et gratuit** afin de développer leurs activités et leurs projets, d'apporter un appui professionnel à des difficultés identifiées, de les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois.

DLA Mode d'emploi

POUR QUI ?

- Associations
- Coopératives
- Structures de l'IAE
- Entreprises sociales agrémentées ESUS



Depuis 2018, plus de 200 structures accompagnées en Guyane

POURQUOI ?

Le DLA conseille, oriente et accompagne pour :

- **Consolider** l'emploi
- **Renforcer** le modèle économique
- **Améliorer** la stratégie
- **Développer** des partenariats



COMMENT ?

Le DLA propose un accompagnement sur-mesure et gratuit :

- 1 **Accueil**
- 2 **Diagnostic**
- 3 **Plan d'accompagnement**
- 4 **Coordination de l'ingénierie**
- 5 **Suivi et consolidation**

92% des structures sont très satisfaites de la démarche DLA

▶ TÉMOIGNAGES

«L'ingénierie nous a beaucoup apporté car elle a été réalisée de manière très professionnelle »

« Ce travail avec le prestataire a redonné du sens à nos actions »

Comment je m'y prends ?

Je rencontre le chargé de mission du **DLA** et procède avec lui au **premier accueil** de ma structure. Je lui présente la structure, les difficultés rencontrées mais aussi les projets que l'on souhaite développer au sein de l'équipe.

A l'issue de l'entretien, le chargée de mission peut me proposer de rédiger un **diagnostic** de la structure afin de définir plus précisément les besoins en accompagnement.

Grâce à ce travail de diagnostic, si je le souhaite je pourrais par la suite bénéficier des **conseils d'un expert spécialiste** de mon besoin d'accompagnement. Il s'agit d'un **accompagnement personnalisé**, individuel ou collectif, **entièrement financé par le DLA**.

L'accompagnement s'inscrit dans la durée en proposant un suivi pour mesurer la consolidation de la structure et en permettant la mobilisation d'autres acteurs et dispositifs partenaires sur le territoire.

Illustration des principales thématiques d'accompagnement



Projet et stratégie



Modèle socio-économique et gestion financière



Mutualisation et partenariat



Ressources humaines et organisation interne